

Commune de Falkwiller

16 rue Principale 68210 FALKWILLER

2 / **3** : 03 89 25 30 38

Courriel: mairie.falkwiller@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, à vingt heures quinze, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du 09 février 2017, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Marc SCHNOEBELEN, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M. Roger HARTMANN, M. Pascal GROSS, Mme Sandrine DIDIERLAURENT, Mme Claire WURMLINGER, Mme Sandra SCHNOEBELEN, M. Gérard HINDERER.

Absents excusés : M. Christian HINDERER, M. Mario LEIRITZ

POINT 01	Approbation du compte rendu de la séance du 08.12.2016
----------	--

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 08 décembre 2016 et a signé le registre des délibérations.

POINT 02	Compte administratif 2016
----------	---------------------------

Le Maire ayant quitté la salle et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. Roger HARTMANN, 1^{er} Adjoint au Maire, qui présente à l'Assemblée le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes nettes	9 161.58	157 906.08
Dépenses nettes	9 199.77	131 598.03
		+ 135.00
Résultat brut de l'exercice	- 38.19	26 443.05
Restes à réaliser dépenses	- 29 538.38	
Résultat net de l'exercice	- 29 576.57	26 443.05
Résultat à la clôture de l'exercice		
précédent	13 232.42	246 053.25
Part affectée à l'investissement		0
Résultat net de clôture de l'exercice	-16 344.15	272 496.30
Résultat cumulé	256 1	152.15

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

prend acte du résultat de l'exercice 2016 s'élevant à la somme de 256 152.15 € en tenant compte des restes à réaliser d'un montant de 29 538.38 €

approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, **reporte** sur le budget primitif 2017 les restes à réaliser pour la somme de 29 538.38 €

POINT 03 Affectation des résultats 2016

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement ressortant du compte administratif 2016 au budget 2017 comme suit :

Section d'investissement au compte 1068 : 16 344.15 € Section de fonctionnement au compte 002 : 256 152.15 €

POINT 04	Subventions versées aux associations année 2017
----------	---

Le Maire propose à l'Assemblée le versement des subventions aux associations comme suit :

Associations	Propositions 2017
Amicale des sapeurs -pompiers	200
La Fraternelle (pour 2017 : 39 pers x 25)	975
Association GEA	200
Association de Pêche de Falkwiller	200
Association RPI Les 4 Villages	200
Association PEP	25
Chorale Ste Cécile	200
Société des amis de la Bibliothèque	46
TOTAL	2046

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte, à l'unanimité, les propositions du Maire. Les crédits seront prévus au budget primitif 2017.

Le Maire informe le Conseil :

Le maire et les adjoints rendent visite aux administrés qui le souhaitent, et selon convenance, à la date anniversaire des 75 ans, 80 ans, 85 ans, 90 ans, et à partir du 01^{er} janvier 2017, au-delà des 90 ans, chaque année.

POINT 05	ONF Travaux patrimoniaux
----------	--------------------------

Le Maire présente au Conseil le programme des travaux patrimoniaux 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le programme des travaux patrimoniaux concernant :

- les travaux sylvicoles : en parcelle 4, nettoiement de régénération et élagage de peuplements feuillus
- matérialisation des lots de bois de chauffage en parcelles 2b, 7

POINT 06 Travaux

a) Bâtiment Mairie-Ecole

Le Maire informe les élus de l'avancement des études. Les travaux de levés (extérieurs et intérieurs) du bâtiment ont été effectués.

b) Matériel informatique : achat ordinateur

Le Maire informe les élus qu'il est nécessaire de changer l'ordinateur de la mairie. Le Maire propose l'achat d'un nouvel ordinateur afin de remplacer l'actuel, qui devient trop lent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte la proposition pour l'achat d'un ordinateur,

Retient le devis établi par le prestataire informatique, Adequationweb

c) Travaux d'élagage

Le Maire présente plusieurs devis au Conseil pour des travaux d'élagage le long de la RD 25, à la sortie du village, vers Balschwiller, ainsi que le long de la rue de l'Eglise, en direction de Gildwiller Le Mont.

Vu les devis présentés en cette séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil, accepte à l'unanimité le devis des Ets HASENBOEHLER pour un montant TTC de 2 313.60 €

POINT 07	Etang du Chêne de Falkwiller : achat de bancs
----------	---

Vu la délibération du 08 décembre 2016 (N° DEL2016-12-07),

Vu les devis présentés en cette séance

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité accepte le devis des Ets INOTECHNA pour un montant de 3 017.46 € TTC

POINT 08	Chalet : révision des tarifs de location
----------	--

Vu les frais de fonctionnement croissants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité,

les tarifs de mise à disposition du chalet à compter du 01er.03.2017, comme suit :

- 100 € pour les demandes locales
- 150 € pour les demandes extérieures

Ces prix comprennent aussi la mise à disposition de 40 couverts

POINT 09	DIVERS

Urbanisme

demandeur	dossier	objet
Me André VOROBIEF	CU a	S4 parcelle N° 310

demandeur	dossier	objet	en cours	accordée le	refusée le
M. Guy GENSBITTEL 05.01.2017	CU b	S1 parcelles N° 31-32-33-34 Projet de 3 maisons jumelées à vocation locative et démolition d'une grange Division foncière section 1 parcelle 59	*****		
M. Emmanuel CUSSIG et Mme Léa TALEC 17.01.2017	PC	S4 Parcelle N° 310 Maison individuelle	*****		
M. Geoffrey SEILER 02.02.2017	DP	13 rue Principale 68210 FALKWILLER modification des façades	*****		

Curage de fossés :

Il est prévu le curage d'un certain nombre de fossés (entretien décennal) suite à l'épisode des coulées de boue en 2016.

Fin de la séance a	à 23	3 h
--------------------	------	-----

Un document s'intitulant **«PETITS RAPPELS DE CIVISME »** a été distribué dans les boîtes aux lettres de notre commune.

Ce document n'émane en aucun cas des services de la Brigade Verte, que nous avons contactée.

Le numéro de téléphone indiqué est erroné.

Ce document est considéré comme un document anonyme.

Pour information, numéro de téléphone des brigades vertes : 03 89 74 84 04

Le Maire, Jean-Marc SCHNOEBELEN

Autres informations

Horaires plateforme déchets verts

Février: samedi de 13 h à 17 h

Du 01er mars au 31 octobre : mercredi de 13 h à 19 h et samedi de 09 h à 17 h

• Opération TULIPES

La vente des bouquets de tulipes aura lieu à FALKWILLER jeudi 30 mars prochain.

• Opération HAUT-RHIN PROPRE

Comme chaque année, la commune participera à l'opération « Haut-Rhin Propre ».

Vous êtes tous invités, jeunes ou moins jeunes, à vous joindre à l'équipe municipale pour participer à des travaux de nettoyage ou ramassage divers et rendre ainsi notre proche environnement plus accueillant.

Rendez-vous samedi 25 mars 2017 à 09 h 30 au chalet communal de l'Etang du Chêne.

- Emploi et formation en Allemagne (Warum nicht! Et pourquoi pas!): vendredi 17 mars 2017 à l'ORIENTOSCOPE de Mulhouse de 09 h à 17 h 11 rue Jean-Jacques HENNER 68100 MULHOUSE. Plus d'infos sur mef-mulhouse.fr
- <u>Médiathèque départementale</u> : rendez-vous tous les mois, devant l'école, le quatrième lundi (sauf juillet et août)

27 février-27 mars-24 avril-22 mai-26 juin-25 septembre-23 octobre-27 novembre www.bibliobus.haut-rhin.fr

• PAYS DU SUNDGAU : Auto stop organisé et participatif :

Afin de sécuriser la démarche, le Pays du Sundgau organise l'Auto-Stop du Sundgau via des inscriptions, en partenariat avec les Mairies, les Communautés de Communes et les Associations du territoire.

Il s'agit d'une nouvelle forme de transport partagé mettant en relation des conducteurs et des personnes ayant besoin de se déplacer. La démarche est ouverte à l'ensemble des Collectivités et des structures du Sundgau.

Pour favoriser cette démarche, la mairie de FALKWILLER est un POINT RELAIS et les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire.

Ce dispositif est ouvert à toute personne résidant, travaillant, ou étant de passage dans le Sundgau.

L'inscription est ouverte aux mineurs, à partir de 16 ans, avec une autorisation parentale.

Si vous souhaitez participer à ce réseau : rendez-vous dans un Point Relais pour vous inscrire afin de signer la charte des bonnes pratiques, et recevez une vignette pour la voiture ou un «pouce » pour les auto-stoppeurs.

Plus d'informations sur le site www.pays-sundgau.fr

• L'UDAF 68 a mis en ligne un site web dédié à tous les aidants familiaux : www.aidants68.fr

Ce site, qui s'inscrit dans une démarche de soutien aux solidarités familiales, recense les aides et dispositifs existants dans le Haut-Rhin (soutiens financiers, soutien moral, aides à domicile, aides à l'extérieur, droits aux congés et à la retraite, offres de répit, de repos et de bien-être, calendrier des actions).

Celui-ci n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants, mais s'intègre dans une offre de soutien aux aidants.

• Bien vivre votre retraite :

- Le Bien Vieillir (cycle d'ateliers) le 08mars, 15 mars et 22 mars de 09 h 30 à 12 h Local Associatif – Cercle Saint-Ulrich 8 rue Large à Morschwiller Le Bas
- Du peps pour ma mémoire (cycle d'ateliers) tous les mercredis de 09 h 30 à 12 h du 05 avril au 28 juin 2017.

Local Associatif – Cercle Saint-Ulrich 8 rue Large à Morschwiller Le Bas

<u>Pour tout renseignement complémentaire et inscription, prière de contacter :</u>

Secrétariat AAA : 03 89 20 79 43 Email : msaservices@alsace.msa.fr

 APAMAD : Comment faire quand certains gestes quotidiens deviennent compliqués à réaliser ?

Une maladie, un handicap, le mal de dos, la perte d'équilibre ou, plus couramment, l'avancée en âge, peuvent rendre les gestes du quotidien plus difficiles, plus lents. Si l'un de vos proches ou vous-même avez du mal à faire votre ménage, cuisiner, vous apprêter le matin, faire vos courses... des services d'aide et de soins à domicile peuvent être mis en place rapidement et simplement, selon votre situation.

À QUI FAIRE APPEL?

Association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, APAMAD est le partenaire aide et soins à domicile des haut-rhinois depuis 70 ans.

Qualifiés et régulièrement formés, les salariés interviennent sur tout le département 7j/7 et 24h/24.

Parce que chacun de nous souhaite conserver le plaisir et la fierté de faire les choses, les intervenants d'APAMAD accompagnent discrètement chaque personne, encourageant le moindre geste, pour stimuler et préserver les capacités.

Posez toutes vos questions sur l'aide à domicile, gratuitement et sans engagement !

APAMAD vous apporte les conseils qui répondent à votre situation personnelle et étudie vos possibilités d'aides financières.

03 89 32 78 78

www.apamad.fr

Crédit ou réduction d'impôts selon législation en vigueur.